

**MAIRIE D'ORTHEZ**

**EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal**

**SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2023**

\*\*\*\*\*

**PRÉSENTS** : M. HANON, Maire-Président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, M. BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, VIVES, Mmes BOUBARNE, LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mme MUSEL, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

**EXCUSES** : Mme BEUSTE (pouvoir à Mme MARQUEHOSSE), M. WILS (pouvoir à M. SENSEBE), Mme DOMBLIES (pouvoir à M. MELIANDE)

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M. CARRERE

---

**23 – 12 - DÉNOMINATION DE VOIE – ALLÉE PIERRE BERNET**

**Rapport présenté par Monsieur CARRERE, conseiller municipal :**

La voie desservant cinq lots à bâtir du lotissement d'habitation « de la rocade » n'a pas de dénomination.

Il s'agit d'une voie secondaire du lotissement partant de la voie principale dénommée « Rue Robert CAZALA » et se terminant par une liaison piétonne/vélo.

Après accord de la SARL MALEJO, représentée par Madame SUPERVIELLE Sandrine, propriétaire de la voie, il est proposé de dénommer la voie allée Pierre BERNET, et de constituer le panneau de rue de la façon suivante :

« Allée Pierre BERNET »

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide:**

- de dénommer cette voie « Allée Pierre BERNET »
- de constituer le panneau de rue tel que défini ci-dessus.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 28 février 2023  
Et tous les membres présents ont signé  
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,  
Emmanuel HANON**



**Publiée le**